

Annexe 85

Protocole de soins pour patients diabétiques de type 2

Ce protocole de soins ne se substitue pas aux recommandations de bonne pratique qui guident effectivement le suivi du patient diabétique et se limite à recenser les données fondamentales à enregistrer dans le dossier médical global (DMG) des patients diabétiques de type 2 qui bénéficient de la prestation « Trajet de démarrage pour un patient diabétique de type 2 selon le protocole de soins établi par le Comité de l'assurance » (400374).

Les bénéficiaires de la prestation (400374) « Trajet de démarrage pour un patient diabétique de type 2 selon le protocole de soins établi par le Comité de l'assurance » ne participent pas à un trajet de soins ou à une convention pour patients diabétiques (¹).

Concrètement, les données de base suivantes doivent être enregistrées dans le DMG :

A. DIAGNOSTIC (codé et enregistré dans la rubrique des maladies actives)	
B. SUIVI	Temps maximum écoulé depuis le dernier enregistrement
a) Mode de vie	
Comportement tabagisme	
Alimentation	
Activité physique	
b) Clinique	
BMI	
TA	6 mois
Evaluation du risque de plaie aux pieds	15 mois
c) Analyses	
HbA1c	6 mois
Bilan lipidique	15 mois
Fonction rénale	15 mois
Urine albumin-creatinine ratio	15 mois
C. FIXATION DES OBJECTIFS AVEC LE PATIENT]	